

**Comment les professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences au sein du couple appréhendent-ils les situations de contrôle coercitif exercé par les auteurs, et en quoi ces perceptions éclairent-elles les enjeux de l'intervention et de la prise en charge en lien avec la prévention du féminicide ?**

**Auteur :** Versanne, Clara

**Promoteur(s) :** El Guendi, Sarah

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

**Année académique :** 2025-2026

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/26493>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

## Entretien n°5

Moi : Pour commencer, je vais poser d'abord des questions sur votre cadre professionnel pour en prendre un peu plus sur vous en tant que professionnel. Donc est-ce que vous pouvez me décrire brièvement votre rôle et votre expérience auprès des auteurs de violence ?

Intervenante : Alors je vais être tout à fait honnête, moi j'ai pas d'expérience auprès de l'accompagnement des auteurs directement. Puisque le Divico c'est un dispositif qui fait uniquement de la prise en charge et de l'évaluation des situations critiques à travers les professionnels. Qui eux accompagnent les auteurs de violences. Donc nous à la limite, l'expérience qu'on a du travail avec les auteurs, c'est le travail de mise en sécurité, d'apaisement et de contenu entre guillemets des auteurs dans les phases critiques, mais c'est des missions qu'on va demander au service partenaire du divico qui accompagnent directement les auteurs. Après moi à titre personnel, comme Jean-Louis t'a expliqué, il y a aussi la ligne d'écoute de violence conjugale au sein du pôle de ressources, l'ASB qui abrite le divico et moi c'est vrai que j'ai déjà fait l'une ou l'autre permanence pour remplacer des personnes et j'ai déjà eu des auteurs de violence au téléphone, mais bon je sais pas si de là je pourrais parler d'une pratique, c'était peut-être deux ou trois appels max.

Moi : C'est surtout pour avoir un point de vue un peu au niveau de vos expériences. Parce qu'honnêtement c'est un peu compliqué d'être mis en relation juste avec des professionnels qui travaillent avec des auteurs parce que il y en a très peu et je me rends compte en faisant ce travail-là. Que la prise en charge d'auteurs sont pas la priorité et que du coup il y a très peu d'intervenants que je peux contacter dans ce milieu-là. Mais du coup que ce soit ce que vous pensez des auteurs à travers la victime me convient aussi parce que ça reste un point de vue comme un autre. Et c'est souvent ce que j'ai eu au dernier entretiens à travers les yeux de la victime, je peux en déduire que l'auteur est comme ça.

Intervenante : Ouais après nous c'est pas forcément à travers les yeux des victimes, c'est à travers les yeux des professionnels qui eux-mêmes soit accompagnent les victimes, soit accompagnent les enfants, soit accompagnent les auteurs. Le Divico, c'est vraiment un dispositif de protection des situations et donc pas que des victimes. Donc et ça c'est très important, tu le mettes dans ton travail. Parce que le Divico c'est pas le point de vue des victimes, c'est vraiment le point de vue des professionnels sur la sécurité d'une situation dans sa globalité. Et parfois c'est un service qui va accompagner madame, mais parfois c'est un service qui va accompagner monsieur voire les enfants. Et juste par rapport à ce que tu disais, c'est vrai qu'à table ici à midi je mangeais avec mon collègue qui est un autre mi-temps dans un service d'aide aux justiciable et qui suit les auteurs dans ce cas-là. Et il m'a demandé si tu avais essayé d'approcher les services d'aide aux justiciables ?

Moi : Oui j'ai essayé, il me semble que j'ai eu une réponse. En fait, il faut que je regarde parce qu'aujourd'hui j'ai eu une réponse de quelqu'un qui m'avait donné rendez-vous. Est-ce que c'était ça ou pas ? Et au final la dame travaille plus à l'endroit où on m'avait dit de demander. Donc elle m'a donné un rendez-vous au final elle travaille plus donc. Mais du coup on m'a dit qu'elle travaille malheureusement plus là et que ils sont en train de discuter avec leur équipe pour peut-être me proposer quelqu'un d'autre et qu'ils reviendront vers moi.

Intervenante : Mais si tu travailles à Liège à l'université Liège, pourquoi tu ne passes pas par un service de Serge Garcet ?

Moi : Bah c'est ce que je pensais aussi en fait le truc c'est que Jean-Louis m'a donné quelques contacts donc d'abord je voulais passer par les contacts qu'il m'avait donné. Et si vraiment j'ai pas assez de participants, je vais passer par lui. Et ça fait combien de temps que vous travaillez au sein du Divico ?

Intervenante : Ça fait deux ans à mon avis et six mois, un truc comme ça. J'ai commencé en août 2023.

Moi : Maintenant, plus une représentation générale que vous avez des auteurs. Si vous pouvez me répondre évidemment. Comment est-ce que vous décririez les auteurs que vous avez pu rencontrer ou dont vous avez entendu parler ?

Intervenante : Bah nous c'est vraiment une temporalité très spécifique par rapport au continuum des violences. Nous, on est dans la phase en général post-séparation, séparation non acceptée, intensification des formes de violence, harcèlement, etc. Donc ce que je perçois dans ces phases-là, c'est vraiment des auteurs qui en général ont la volonté de reprendre le contrôle. Et donc soit ils veulent faire peur, soit ils veulent séduire. En tout cas ils n'acceptent pas la séparation pour eux c'est pas envisageable, c'est pas possible. Elles ont pas le droit de partir. Et en fait c'est des auteurs qui sont en général en forte perte. Souvent en plus de la relation, ils peuvent perdre la garde de leurs enfants, parfois leurs papiers, leur maison, leur travail souvent de problèmes de santé de consommation. Donc c'est des auteurs qui sont très mal. Dans les situations qu'on reçoit, c'est pas des auteurs qui sont particulièrement épanouis dans la vie quotidienne. Des auteurs qui sont en souffrance qui sont en perte, et du coup toutes les stratégies de contrôle et de reprise de pouvoir sont notamment liées à potentiellement ce mal-être ou en tout cas ce sentiment de perte de contrôle.

Moi : D'accord, donc c'est le sentiment de perte de contrôle qui va revenir le plus dans ses comportements en gros.

Intervenante : C'est le fil rouge.

Moi : Est-ce qu'il y a des schémas de pensée qui reviennent aussi le plus ?

Intervenante : Moi je suis pas psy donc schéma de pensée, vous définissez ça comment ?

Moi : Plus l'état d'esprit dans lequel les auteurs sont.

Intervenante : Ils sont vraiment dans un état d'esprit de « ma vie est en train de s'effondrer, elle est en train de partir avec quelqu'un d'autre ma vie est finie, je peux pas vivre sans elle ». C'est un état d'esprit un peu de soit de vengeance, soit de désespoir. De solitude, de colère, de frustration.

Moi : Et est-ce que selon vous les auteurs ils comprennent ou est-ce qu'ils interprètent différemment leurs propres actes ? Est-ce qu'il y a une compréhension, une conscientisation de leurs actes ?

Intervenante : C'est une très bonne question, moi j'ai l'impression que nous au stade où les situations arrivent. Non il n'y a pas tellement ça parce que quand ils sont suivis par des services en général, soit ils ne parlent pas du tout des violences, soit ils ont une tout autre version. Je me souviens d'une situation qui était hyper critique où la victime elle était vraiment très inquiète pour sa vie. Elle était en panique totale d'ailleurs et l'auteur tu vois, il avait demandé une médiation entre eux. Il avait dit « moi je veux juste que ça se passe bien ». Donc tu voyais vraiment le décalage en fait.

Moi : Le décalage entre ce qu'ils font et ce qui ont comme comportement à côté quoi.

Intervenante : Ouais c'est ça, et puis je pense peut-être pas la conscience de ce qui génère chez l'autre en fait.

Moi : OK pour eux c'est un peu normal, ils banalisent leurs actes ?

Intervenante : C'est dur de faire des généralités parce que nous on est vraiment dans une phase spécifique et j'aimerais bien que ce soit bien transcrit précisément comme ça. Mais je me souviens une autre situation qu'on avait eu avec Praxis où bah pareil on fait l'évaluation côté victime et côté enfant et tous les facteurs étaient en criticité élevée donc risque de meurtre d'enfants, de suicide de l'auteur etc. On a demandé à Praxis de prendre un contact avec cet auteur puisqu'il avait déjà été suivi là-bas. Et lui il avait l'impression d'atterrir quoi il dit bah non moi je représente pas un danger pour le moment etc. Donc il y a un décalage de temporalité aussi, je pense, tu vois. Parce que quand ils font toutes leurs actions d'escalade, en général, ils pensent potentiellement avoir encore une chance. Et donc ils sont peut-être pas encore dans l'étape de bah là j'ai pris conscience que c'était fini et donc qu'est-ce que je fais quoi soit je passe à autre chose soit je fais une tentative de suicide soit j'intensifie encore plus soit je fais une idéation féminicide enfin tu vois.

Moi : Et est-ce que vous savez un peu l'idée que l'auteur se fait de la partenaire ou ex-partenaire dans le couple ? Est-ce qu'il la place au centre de la relation ou au contraire c'est un peu un prolongement de lui-même ?

Intervenante : Ouais je pense qu'il y a une bonne partie de prolongement de lui-même parce qu'il y a en tout cas, il y a vraiment la notion de propriété masculine, moi j'ai remarqué. Et pour moi c'est un peu le fil conducteur de pourquoi est-ce que les auteurs sont toujours aussi jaloux. Pourquoi est-ce qu'ils pensent toujours que les victimes sont en train de voir un autre gars, alors que ben c'est souvent elles ont franchement autre chose à faire entre nous, elles doivent s'occuper des enfants toutes seules, elles ont dû déménager, elles doivent gérer tous les papiers du divorce et tout. Et eux sont pas persuadés que tout de suite elles vont voir un autre gars parce que j'ai l'impression que pour eux c'est pas possible qu'elles les quittent si elles ont pas quelqu'un d'autre en ligne de mire et donc si tu prends un peu le réflexe patriarcal comme si elles ont forcément, elles appartiennent déjà à quelqu'un d'autre en fait pour eux tu vois elles passent de leur appartenance à eux. Elle part parce qu'un autre homme a mis grappins dessus et pas parce qu'elle veut partir et qu'elle a son a élaboré son plan toute seule quoi.

Moi : Ils peuvent pas imaginer qu'elle parte juste pour ne plus être avec lui.

Intervenante : Exactement.

Moi : D'accord. Et l'auteur lui. Comment il ressent sa place à lui dans le couple ? Quelle place il pense s'occuper dans la relation ?

Intervenante : En tout cas, pour lui, la relation c'est pas une option quoi. Donc quelle place il pense occuper je dirais quand même celle du décideur.

Moi : Donc la place centrale ?

Intervenante : Oui du coup ouais.

Moi : Quelles attentes les auteurs ils ont à l'égard de leurs partenaires au niveau du comportement, attitude, rôle qu'elles doivent jouer ?

Intervenante : Les attentes ? De répondre à leurs besoins en priorité. C'est compliqué parce que moi je suis pas directement avec les auteurs donc j'ai du mal à faire des réponses très générales, mais je dirais que dans le cadre des séparations vraiment les situations qu'on soit divico, leurs attentes c'est que les victimes reviennent. Qu'elles reviennent avec eux, que la conjugalité reprenne qu'ils puissent voir les enfants qu'ils puissent réhabiter avec elle, qu'ils puissent à nouveau avoir la maîtrise de la situation.

Moi : Ils attendent de quelqu'un une sorte de soumission alors ?

Intervenante : En tout cas, il n'accepte pas le fait qu'elle prenne une décision qui les exclut et une décision avec laquelle ils ne sont pas d'accord. Il y a vraiment un refus de cette séparation quoi. Et d'ailleurs on le voit dans les contenus que les victimes reçoivent, c'est vraiment « tu ne partiras pas . Toi et moi c'est pour la vie, toi et moi on se séparera pas », tu vois.

Moi : Oui elle a aucune décision dans la relation au final ?

Intervenante : En tout cas pas celle de partir. C'est pas une option.

Moi : Je vais passer un peu sur un sujet un peu dynamique de pouvoir et de contrôle coercitif parce que c'est quand même la base de mon travail, le contrôle coercitif. Est-ce que dans ce que vous avez pu entendre ou les expériences professionnelles que vous avez eues, vous observez des logiques de contrôle dans les comportements rapportés par les auteurs et si oui quel genre de comportement de contrôle ?

Intervenante : Que les auteurs ont envers les victimes ?

Moi : Ouais dans des logiques de contrôle qui reviennent habituellement dans les comportements.

Intervenante : Beaucoup de contrôle de téléphone, donc elles doivent systématiquement montrer leur message. Les téléphones sont souvent cassés d'ailleurs beaucoup de tracs et de surveillance, donc j'ai quand même eu pas mal de situations, il y avait des caméras dans les maisons. Où il y avait des Air Tags dans la voiture où le contrôle il y avait un logiciel de surveillance sur le téléphone. Contrôle des sorties, je dirais quand même beaucoup. Et donc pas beaucoup de vie sociale en dehors de la vie de famille. Contrôle de l'éducation des enfants,

beaucoup de contrôle de l'éducation des garçons, en tout cas les garçons sont un peu comme aussi la propriété des pères. Je réfléchis parce que nous on a par rapport aux violences pendant la relation, beaucoup de violences sexuelles aussi nous dans nos situations quand même de menaces.

Moi : « T'es ma femme donc tu dois assouvir mes besoins » en gros.

Intervenante : Ouais c'est ça c'est ça. Violence sexuelle, viol, menace. Je réfléchis ce que j'ai une situation là sous les yeux s'il y avait d'autres trucs. Encore une fois on a quand même accès plutôt à la partie de la relation qui s'enflamme donc les comportements de contrôle ça passe beaucoup du contrôle au harcèlement quoi.

Moi : Donc c'est plus du contrôle comportemental alors ?

Intervenante : Plutôt que quoi ?

Moi : Que peut-être psychologique

Intervenante : Ça passe par du comportemental pour arriver au psychologique, je dirais, mais l'impact, nous les dames dans les situations elles sont assez fort détruites psychiquement, elles ont du mal à prendre des décisions toutes seules. Je vais aller vite fait ouvrir mes fiches de situation parce que du coup je vais regarder dans les formes de violence si ça peut t'aider. Tu vois là je lis « contrôle économique ». Soit demander de l'argent, soit prendre tout l'argent. Ah oui, j'avais un auteur qui regardait donc la victime elle devait négocier par exemple d'aller à la piscine Et l'auteur il regardait les kilomètres au compteur pour voir si elle était bien allée que à la piscine.

Moi : Oui c'est un contrôle permanent de la vie au final chaque mouvement est contrôlé, chaque Geste.

Intervenante : Voilà c'est ça. Ne laisse jamais de répit, appel beaucoup envoie des messages. Je regarde là j'en ai une autre au niveau, je sais pas si ça t'aide que je te lise ça mais j'ai du mal à généraliser sinon. Alors là je vois. Bon « monsieur a toujours un couteau sur lui et le montre à madame ».

Moi : Donc c'est de la pression. De fait ce que tu fais ce que je veux, sinon il peut t'arriver quelque chose de grave.

Intervenante : Voilà c'est ça là ils surveillent sur les réseaux sociaux, ils surveillent ses comptes. Il menace son fils de lui fracasser le crâne. Bon désolé c'est un peu des situations assez violentes chez nous. Quand les infirmières viennent à domicile, monsieur dit « c'est ma chose, c'est ma femme ». Bon il y a des dégradations dans l'appartement. Quand elle essaye de partir, monsieur fait une tentative de suicide par médicament. Si elle disait qu'elle le quittait, il la tuait. Ah voilà ça c'en est une autre au niveau des violences. Madame dort avec les enfants parce que sinon elle a peur de viol. Violence psychologique. Là j'en ai encore une autre. Beaucoup de violences psychologiques, monsieur a tenté de l'étrangler plusieurs fois objets cassés, crachat, Monsieur menace le nouveau compagnon. Tu vois, c'est ce genre de choses. Monsieur est venu, il a tout cassé chez elle, il a crevé ses pneus avec un couteau, il a dit qu'elle ne servait à rien avec les

enfants. Il s'est moqué de ses problèmes de fibromyalgie, donc elle n'osait plus aller chez le kiné. Voilà c'est ce genre de choses.

Moi : Ok parfait au moins j'ai pas mal de situations détaillées, c'est chouette, j'ai beaucoup d'exemples. Et de quelle manière ces auteurs ils vont justifier ces comportements et dans cette dynamique comment ça va se concrétiser cette justification ?

Intervenante : j'ai pas vraiment accès à ça, moi dans les évaluations qu'on fait, on va pas forcément demander ce que les auteurs justifient. Puisque nous on est vraiment sur l'évaluation du passage à l'acte irréversible et le fait qu'il justifie ou qu'il justifie pas que c'est pas un élément hyper important. Par contre ce que nous on va évaluer, c'est ce que la victime justifie encore ses comportements et si elle les justifie plus là ça augmente le risque. Parce que ça veut dire qu'elle va potentiellement faire du contre-pouvoir etc. S'opposer au comportement et pas se soumettre enfin pas soumettre subordonner plutôt. Mais je sais pas, j'ai pas te répondre un truc au hasard.

Moi : Non mais c'est honnête, c'est chouette, mais vous avez pas peut-être entendu les discours de banalisation, normalisation des actes ça vous avez pas entendu ?

Intervenante : dans ce que les professionnels me rapportent pas forcément ou alors si mais j'ai pas un exemple concret, mais en tout cas. C'est sûr que pour les auteurs les comportements qu'ils ont je pense sont justifiés d'une certaine manière.

Moi : Est-ce que les auteurs enfin comment les auteurs ils vont décrire ce que nous on peut qualifier de contrôle coercitif ?

Intervenante : Si vous avez la réponse à cette question, je serais très intéressée. Je ne sais pas.

Moi : Est-ce que qu'ils savent que les comportements qu'ils ont et une sorte de contrôle. Sur la personne ou vraiment genre pour eux ça revient un peu à la question d'avant, mais est-ce que pour eux ce sont des actes normaux ou est-ce qu'ils savent que ce qu'ils font c'est une sorte de contrôle ?

Intervenante : Franchement je sais pas dans nos situations, je sais pas. Je peux juste te dire que la fois que j'ai entendu un auteur parler de ça, c'était en cours d'assises donc il avait essayé de tuer madame mais il avait pas réussi. Par contre il avait tué son fils. Et en fait quand le président de la cours d'assises, l'avocate générale lui disait mais enfin elle vous avait dit que c'était terminé pourquoi vous ne compreniez pas. Et lui il disait bah je pensais encore avoir une chance, je pensais pas que c'était terminé, je voulais pas que ça soit terminé, tu vois donc nous les auteurs ils ont beaucoup focus là-dessus quoi.

Moi : Du coup les discours qu'ils peuvent tenir sur leur responsabilisation, vous pouvez pas trop répondre non plus.

Intervenante : Non encore une fois moi dis-toi, déjà la plupart des services qui contactent le divico sont plutôt là pour les enfants et les victimes. C'est très rare qu'il y ait des services autour des auteurs. Quand il y a des services autour des auteurs, c'est très rare que ce soient des services spécialisés genre Praxis. Sur plus de 150 situations, on a travaillé trois fois avec Praxis. Sinon ça va être parfois leur médecin traitant, leur psychiatre, le directeur de l'école. Donc ils ne

parlent pas vraiment de la responsabilisation, tu vois, je pourrais juste te dire que les auteurs ils vont plus en général parler ils vont présenter les choses comme si c'était des conflits. Ça c'est clair. Mais ça va s'arrêter là quoi

Moi : D'accord. Du coup on va passer un peu à autre chose et parler un peu du risque de féminicide. Selon vous, c'est quoi les critères d'évaluation principaux qui vont amener à une situation critique de violence au sein du couple ?

Intervenante : La séparation, premier critère. La séparation, tous les féminicides, c'est en contexte de séparation, c'est pour ça que je te dis que nous la plupart des situations qu'on reçoit, on n'est pas dans la conjugalité, on est soit au moment des allers-retours de la traque et de l'escalade etc. C'est beaucoup des violences post-séparation. Ce qu'on appelle l'écart d'intention, je pense que Jean-Louis a du temps parler. Le fait que la victime et l'auteur ne souhaitent pas la même chose. Le fait qu'il y ait parfois aussi un écart d'intention avec le réseau et donc quand t'as beaucoup de services qui s'activent autour de la situation des enfants ou de la victime et qui poussent à la séparation, c'est aussi un moment critique. Et aussi une phase qui va être inquiétante puisqu'en fait ils vont pousser la victime à arrêter la relation, ce qui va potentiellement déclencher un écart d'intention aussi avec l'auteur qui lui va surenchérir etc.

Moi : Et donc tous ces critères entre guillemets qui vont mener à l'écart d'intention, c'est ce qui va entre guillemets augmenter le risque de passage à l'acte ?

Intervenante : Ouais alors quand ils sont combinés avec un calendrier, en fait nous on appelle ça les facteurs de stress, donc les éléments déclencheurs, les facteurs précipitants donc tout ce qui pourrait potentiellement précipiter un passage à l'acte. Donc si tu as une séparation non acceptée et que t'as une activation du réseau autour, tu vas potentiellement avoir des décisions qui sont prises au niveau de la famille pour la garde des enfants, du divorce, de la vente de la maison, des décisions qui sont prises au niveau pénal. S'il y a eu un dépôt de plainte, l'auteur risque soit d'être incarcéré, soit d'avoir un sursis probatoire. En tout cas il risque d'être condamné. Et ça c'est des facteurs de stress en plus tu vois. Parce que c'est des potentielles pertes que l'auteur va vivre en plus de la séparation. C'est ce que je te disais au début, un auteur qui a perdu la victime qui essaie de la récupérer, ça fonctionne pas. Il apprend qu'elle a quelqu'un d'autre. Ça c'est un gros facteur de risque aussi. Il a l'impression qu'elle a refait sa vie qu'il la récupérera jamais. En plus de ça, il a des plaintes sur le dos donc il est convoqué devant le tribunal. Le tribunal de la famille ne lui accorde pas la garde par exemple. En plus de ça, il a un problème de santé, le problème de consommation, il se retrouve sans logement, il perd son boulot. Là c'est vraiment des situations qui sont explosives, plus problèmes de santé mentale et état dépressif chez les auteurs. Donc tous les auteurs qui menacent de se suicider. Qui font du chantage au suicide qui disent qu'ils vont prendre des médicaments. Je me souviens, j'avais une situation où l'auteur il avait fait comme s'il allait se pendre, mais il avait même accroché le nœud quelque part. Et ça c'était un facteur de stress. Enfin ça c'était un facteur de risque.

Moi : Donc en gros c'était vraiment la combinaison de plusieurs facteurs qui vont faire qu'une situation est encore plus critique et qu'il a un risque de passage à l'acte arrive ?



Intervenante : C'est l'articulation de plusieurs facteurs tout à fait. Comment elle s'articule entre eux et dans quel calendrier. Parce que les passages à l'acte ils arrivent pas au hasard, ils sont planifiés, ils sont préparés et donc ça peut être le jour où on reçoit la décision du divorce, le jour de la Saint-Valentin, le jour de Noël, le jour si vous regardez chaque année le lendemain du réveillon, il y a un féminicide presque, c'est hyper fréquent.

Moi : C'est assez prédictif alors en fait ?

Intervenante : Tout à fait y a même une criminologue qui a travaillé sur les féminicides qui explique que ce sont les meurtres les plus prévisibles. À chaque fois qu'un féminicide est étudié et rétrospectivement, il y avait toujours les mêmes étapes qui précédaient celles que je suis en train de vous dire un historique de contrôle coercitif, une perte de contrôle avec séparation, toutes les formes de violence que je vous ai décrites avant en général, elles sont présentes beaucoup d'étranglement etc. de viol, séparation, séparation de mon accepté, l'auteur qui intensifie qui intensifie. Enfin nous il y a des menaces de mort dans toutes les situations. Les auteurs ils le disent clairement, je vais te tuer, je vais te tuer, tu m'appartiens, tu ne peux pas partir etc. Plus plusieurs pertes en général, on essaie un peu de neutraliser l'auteur et de protéger la victime donc lui il se retrouve complètement abandonné. En général, il y a un déclin aussi physique de santé mentale, de santé psychique. Et c'est pour ça que je vous dis dans les services qu'ils connaissent les auteurs souvent les semaines avant les faits, les auteurs ils vont consulter un psychiatre. Ils essayent.

Moi : Je savais pas du tout que c'était les actes les plus prévisibles. Là vous m'apprenez quelque chose.

Intervenante : Il y a toujours les mêmes états.

Moi : Du coup par rapport au fait que ce soit prévisible, vous arrivez à les anticiper quand même beaucoup, je suppose ?

Intervenante : Nous notre boulot, c'est d'éviter qu'il y ait un féminicide, mais du coup c'est très compliqué d'évaluer ce qu'on a évité parce que le but c'est de créer un non-événement donc finalement on ne saura jamais s'il y aurait eu un passage à l'acte ou pas puisqu'on l'a évité.

Moi : Est-ce que du coup est-ce que vous avez déjà été confronté à une situation inquiétante ? Est-ce que vous avez un exemple peut être concret de situations qui pour vous étaient vraiment inquiétantes et qui pour vous a été vraiment prévisible au niveau du passage à l'acte et que vous avez pu empêcher entre guillemets ?

Intervenante : On a eu on a eu un exemple assez concret, je dirais justement l'été dernier avec une situation et un auteur qui était très qui était dangereux qui avait déjà fait de la prison pour avoir déjà plus ou moins une tentative de meurtre avec son ex-compagne. Et là ils étaient depuis plusieurs années et que la nouvelle compagne a eu des formes de violence hyper marquées pendant la relation dont des violences sexuelles etc. Et puis il acceptait pas la séparation depuis la séparation, toujours, il alternait entre il essayait de la réséduire, il était très charmeur ou il montait en intensité et il explosait, il explosait même au sein du tribunal etc. Et puis il y a eu une accélération les dernières semaines parce qu'il a perdu son permis de conduire. Il était un

peu criblé dettes, donc il arrivait plus à payer le prêt de sa maison. Et il a appris qu'elle avait quelqu'un d'autre. Et puis il y avait eu un jugement au niveau de la garde des enfants où elle avait plus de garde que lui et elle à côté de ça, elle avait commencé une formation, elle allait mieux. Et donc lui perte +++ et c'était un moment où il la menaçait tout le temps, il venait tout le temps à l'improviste chez elle, alors il y avait un gros dispositif pénal, je vais reprendre le PV de la concertation de cette situation. Et comme tu le vois, c'est des schémas quand même souvent répétitifs. Donc du coup j'essaye d'être précise dans les exemples que je te donne. C'était une situation qu'on avait reçu par un refuge donc là elle était plus refuge, elle avait pris un logement. Monsieur avait déjà menacé de se suicider. Après, là il disait, il y a il y a plusieurs enfants donc il y a toujours eu des échanges entre eux. En fait le problème voilà c'était ça c'était que monsieur il était, c'était pas possible de le cadrer avec de l'autorité en fait. Parce qu'il disait que même au tribunal il pouvait exploser quoi et en fait la victime elle disait qu'elle avait peur d'intensifier les mesures pénales parce qu'il y aura des conséquences. Il y a écrit monsieur manque d'empathie, il tient des propos tels que « elle doit me comprendre. On pourra se remettre ensemble lorsqu'elle comprendra ». Il est très autocentré. Il lui fait des cadeaux, il venait avec des fleurs chez elle et il disait, « tu comprendras plus tard et tu me remercieras ». Dans les facteurs précipitants, il y avait le divorce qui avait été prononcé plus que ce que je t'ai dit. Et lui en plus d'habitude il avait les facteurs de protection avec ses sœurs et sa mère, et là il les protégeait plus. Et donc en fait ce qu'on disait, c'est voilà malgré les procédures, les rappels à la loi, un dossier à l'instruction, toutes les conditions d'interdiction de contact. Lui, il ne veut pas entendre et il se remet pas en question, il ne reconnaît rien. Il est centré sur ce qu'il perd. Et donc tout le monde disait qu'il y avait une intensification que là par exemple il y a 2-3 semaines il était rentré dans la maison alors que d'habitude il passait mais il rentrait pas. Et donc en fait pendant la concertation, on a su que monsieur était arrivé chez elle. On l'a su parce que du coup il y avait le service qui accompagnait madame et madame lui a envoyé un SMS en disant monsieur arrive, je le vois. Et donc là ils ont envoyé un combi de police. Et il a été arrêté et depuis il est toujours en prison il a été condamné.

Moi : Donc il a été pris en charge et puni entre guillemets pour ses actes.

Intervenante : Ouais. Mais au début il était juste en préventive, et puis pendant la préventive on a essayé de mettre un accompagnement autour de lui justement avec les services d'aide aux détenus parce qu'on s'est dit que s'il sortait ça allait être pire. Et puis bah quand il a eu cet accompagnement-là, il parlait, il parlait beaucoup la fille qui elle disait en fait il me bassine, il me noie d'information pour que je pose pas les questions en gros quoi tu vois, il instrumentalisait beaucoup et c'est là qu'il lui disait bah moi je veux juste une médiation que ça se passe bien pour elle et les enfants.

Moi : Ok. Bel exemple, merci. Je vais passer un peu plus sur tout ce qui est travail d'accompagnement et prise en charge. Au niveau de la prise en charge, qu'est-ce qui est le plus important au niveau des auteurs et des victimes pour vous, pour prévenir un féminicide au niveau de la prévention prise en charge ?

Intervenante : Le but c'est qu'il y a vraiment du réseau qui surveille en fait au quotidien ce qui se passe. Donc c'est pas une prise en charge, il faut des rendez-vous tous les deux mois quoi il

faut qu'il y ait une chaîne d'intervenants qui puisse communiquer entre eux et qui puisse monitorer en direct tout le temps quoi. Et donc de se dire voilà là on sait qu'il y a une permission de sortir aujourd'hui. OK qu'est-ce qu'on fait ? Comment est-ce qu'on prépare ça ? Donc je dirais qu'il faut des intervenants qui suivent la situation qui puissent se partager les infos qui est la même vision de la situation. Parce que je me souviens d'une situation où en gros monsieur il avait dit à son assistante de justice qu'il était parti en Espagne. Et il avait dit à la police qu'il était parti aux Pays-Bas. Donc quand on a fait la concertation, on a dit « Enfaite il est à Liège quoi ». Donc tu vois, c'est ce genre d'infos en fait qui peut créer du danger, c'est le manque de communication au moment de la phase critique. Et par contre au niveau du travail avec les auteurs, nous, on pense vraiment que une réponse pénale c'est pas suffisant. Il faut une réponse aussi holistique, une réponse de soins, de soutien. Parce que beaucoup d'auteurs qui sont passés à l'acte de féminicide et c'était encore l'étude de la criminologue anglaise dont je te parlais qui dit que c'est les meurtres les plus prévisibles. James Moncton Smith. En gros beaucoup d'auteurs disaient après qu'il s'était senti seul, qu'ils avaient senti qu'ils avaient pas de soutien pendant ces phases-là, que personne ne voulait entendre leur version, tu vois on voit nous quand on entend leur version, elle est tellement différente en fait. Que tout Le Monde prenait les parties des victimes etc. Ils s'étaient senti incompris donc nous ce qu'on essaie de faire, c'est de mettre en place des partenariats avec des services. Pas pour nous dans la phase de crise, la phase critique, c'est pas le moment d'essayer de responsabiliser un auteur enfin ça marchera pas eux tout ce qu'ils veulent, c'est que Madame revienne. Donc c'est pas le moment de faire du travail de groupe à long terme, mais il faut contenir quoi il faut écouter, il faut apaiser, il faut soulager.

Moi : Ouais c'est ce que j'entends plus quand je fais les entretiens, c'est qu'il y a pas ou très peu de prise en charge des auteurs. Que ce soit avant ou même après la conscientisation de leurs actes, une fois que ça va mieux. Le problème c'est que on les met en prison, il n'y a pas de suivi puis ils ressortent et ils sont comme avant voire pire. Donc du coup rien n'a changé. Et le problème c'est que, j'en parlais avec une professionnelle hier ou avant-hier, c'est que le travail de prise en charge des auteurs et même des fois plus important que ceux des victimes parce qu'au final c'est eux qui vont répéter leur schéma de pensée et leur schéma comportemental. Donc si on n'agit pas sur la source du problème, forcément la victime elle va retomber dans ces schémas où il va endoctriner entre guillemets mettre sous emprise quelqu'un d'autre. Et je me rends compte au final en faisant ce travail, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de choses qui sont mises en place pour l'instant au niveau des auteurs du moins en Belgique.

Intervenante : Tout à fait.

Moi : Parce qu'il y a une professionnelle, je crois que c'est le divico du BW que j'ai interrogé. Et eux ils disaient que je crois que c'est en Espagne quand il y a par exemple des mesures d'interdiction temporaire de résidence. Ou alors quand c'est juste mettre la femme à l'abri, on va pas mettre la femme dans un centre à l'écart et le mari garde la maison c'est l'inverse la femme et les enfants qui gardent la maison et les maris violents qui sont envoyés dans des centres.

Intervenante : Mais c'est super.

Moi : Et c'est beaucoup plus logique entre guillemets parce que la mère qui se retrouve dans un logement avec deux chambres avec ses trois enfants. Comment elle fait au final elle va quand même finir par rentrer chez elle parce que elle a pas son confort elle a pas sa vie entre guillemets.

Intervenante : Et les enfants doivent changer d'école et comme dans plein de situations, les pères ont encore l'autorité parentale, il faut leur autorisation pour changer d'école. Donc en fait ils savent où elles sont parties puisque le directeur de l'école leur a dit. J'ai fait cette réflexion-là il y a deux jours. Que en fait parce que tout le Monde dit toujours, il faut augmenter la capacité des places en refuge etc. mais pour moi la surpopulation en refuge, c'est la même question que la surpopulation carcérale. On peut changer le récipient, la fuite, elle va continuer elle va continuer même si on l'a grandi. Pour moi, il faudrait plutôt des réponses innovantes telles que des maisons d'hébergement pour hommes. En France il y a ça aussi. Dans les stages de responsabilisation, il y a un hébergement qui est proposé souvent avec pendant quelques semaines, quelques mois.

Moi : Donc l'auteur il est mis à l'écart et dans un refuge pendant son stage de responsabilisation ?

Intervenante : Oui, c'est ça.

Moi : D'accord, ok, je savais pas du tout. Et donc pour vous les enjeux et difficultés de cette prise en charge c'est principalement ça pour les auteurs ? C'est le fait qu'il y ait pas de réseau et pas de suivi.

Intervenante : Et que la pensée générale ce soit un peu de neutraliser les auteurs et de protéger les victimes et protéger les enfants, mais neutraliser un auteur et lui faire perdre plein de choses, telles que son logement perdre son boulot, parce que casier judiciaire, perdre la garde de ses enfants, c'est juste mettre du feu dans une poudrière pour un passage à l'acte, c'est clair.

Moi : Au final c'est un peu un chemin de pensée que tout le monde a, même moi avant de faire ce travail-là je me disais tout le monde se concentre sur les victimes et c'est légitime parce que la victime comme le nom l'indique elle est victime donc il faut se concentrer sur ses besoins etc. Mais le problème c'est qu'elle est victime parce qu'il y a un auteur et donc il faut prendre aussi en compte l'auteur en tant que personne qui a sûrement été traumatisé et a vécu ce genre de choses. Et le problème c'est que on n'en prend pas du tout compte et ben voilà c'est le méchant de l'histoire, on le met en prison des fois pas et puis au final ça se réitère. Et en plus la violence elle se comment, elle se transpose parce que c'est pas que la femme c'est les enfants c'est le nouveau compagnon c'est plein de choses.

Intervenante : C'est ça, les animaux aussi. En fait animaux de compagnie. Les animaux de compagnie, je pense que c'est une relation un peu compliquée parce que il n'y a pas que le fait que la victime leur accorde l'intention, il y a le fait qu'un auteur de contrôle coercitif, il contrôle son foyer. Donc il ne contrôle pas que la victime, il contrôle chaque chose, les personnes qui aident en le foyer, ils contrôlent le rythme de la maison, c'est lui qui va décider ce qu'on mange à quelle heure on mange comment est-ce qu'on est censé manger, de quoi on parle, qu'est-ce qu'on regarde à la télé ? J'avais une situation où l'auteur il forçait tout le monde à regarder le même programme TV tous les jours à la même heure et personne n'a le droit ni de parler ni de

se lever. Tant que le programme n'était pas terminé quoi peu importe s'ils avaient envie d'aller aux toilettes, peu importe si les victimes elles s'endormaient, l'auteur lui ouvrait les yeux. C'était pour te dire que vraiment c'est contrôler le quotidien, pour moi la meilleure définition du contrôle coercitif, c'est imposer les routines. C'est encore la criminologue anglaise qui donne ça, elle le décline en trois questions pour savoir si quelqu'un est victime de contre-coercitif. C'est : Est-ce que l'auteur vous a obligé à changer vos routines ? Est-ce que vous avez peur des conséquences si vous n'acceptez pas et est-ce qu'il y a déjà eu des sanctions parce que vous n'aviez pas changé une routine?

Moi : On arrive doucement à la fin parce qu'au final il y a quelques questions qui n'étaient pas adaptées, mais j'ai quand même d'autres réponses beaucoup plus intéressantes sur d'autres points que j'avais pas éclaircis avec d'autres professionnels. Mais avant de conclure, est-ce qu'il y a un aspect que j'ai peut-être pas abordé quelque chose que vous voulez ajouter que j'ai pas mentionné ?

Intervenante : Juste par rapport aux animaux. Parce qu'il y a aussi beaucoup d'auteurs pour lesquels les animaux sont une prolongation, soit des victimes, soit des auteurs. En gros, moi je trouve que le meilleur repère pour voir un auteur dans la rue, c'est celui qui a un berger allemand, un rottweiler ou un chien de combat, chien de chasse et qui le tient très serré en marchant, tu vois. Et ça tu vois clairement que l'auteur il contrôle aussi en fait l'animal et que du coup il utilise aussi l'animal pour faire peur potentiellement aux victimes et aux enfants. Et puis ils utilisent aussi les animaux pour menacer les victimes. Et donc il y a toute une littérature là-dessus et Mathilde je sais que du BW, qu'elle a déjà eu des situations comme ça et Ève aussi. Où en fait c'était un marqueur de dangerosité aussi les auteurs qui tuent les animaux de compagnie ou qui les maltraitent quand les victimes essayent de partir. En disant regarde ce que je suis capable de faire, tu es la prochaine sur ma liste. Et ça si tu parles contrôle coercitif et des auteurs, je trouve que c'est intéressant d'ajouter ça. D'ailleurs, il y a une fille à Bristol qui a fait une thèse sur le lien entre le contrôle coercitif et la maltraitance animale chez les auteurs de violence.

Moi : C'est une sorte de prévention, soit gentil, fais ce que je te demande, sinon tu vas finir comme le chien ?

Intervenante : Ouais c'est un marqueur de dangerosité aussi.

Moi : Je sais pas si du coup, par rapport au contrôle coercitif, vous voulez peut-être rajouter quelque chose ?

Intervenante : Moi ça va, tu vas ajouter quelque chose toi Sybille par rapport au contrôle ?

Moi : Ou autre, même un point que j'ai pas abordé un aspect qui vous semble important.

Intervenante : Peut-être quand je te parlais des définitions de J.M Smith, ce que j'aime bien c'est que je trouve qu'il y a beaucoup de définitions du contrôle collectif qui sont déjà extrêmes. Enfin tu vois, on a l'image de la victime comme ça qui est dans sa cage qui choisit plus ses vêtements qui choisit plus qu'elle bouffe qui choisit. En fait, il y a plein de situations où c'est pas comme ça et c'est pas pour autant que c'est dangereux. Il y a des auteurs de contrôle coercitif,

surtout dans les milieux privilégiés qui sont juste considérés comme des personnes chiantes, maniaques, tatillonnent. Et en fait c'est du contrôle. Je me souviens d'une situation où il y avait eu un féminicide et l'auteur il avait jamais fait des trucs comme, contrôler de téléphone ou bien qu'elle puisse pas aller au travail. Mais par contre il autorisait pas que les enfants organisent des fêtes d'anniversaire, à chaque fois que la victime elle leur donnait le bain, il demandait à ce que ce soit lavé à la javel. Ils avaient pas le droit de rentrer par la porte d'entrée principale, ils devaient rentrer par la porte du jardin. Et en fait pour pas salir par la buanderie, et en fait tout le monde disait il est chiant il est maniaque etc. mais personne ne disait que c'était un auteur de violence. Et en fait le jour où il a reçu le divorce prononcé, il y est allé et il l'a tué avec une arme à feu quoi et personne n'avait vu venir le truc parce qu'il se disait que c'était juste quelqu'un de chiant. Et donc je trouve que le contrôle coercitif, ça commence dès là. Première chose et deuxième chose, le contrôle coercitif au début de la relation, parce que là on a beaucoup parlé de la fin et de l'escalade, mais il se manifeste beaucoup à travers le love bombing et ça elle en parle super bien. Elle dit « la meilleure manifestation du contrôle coercitif, c'est l'auteur qui demande la victime en mariage en public ».

Moi : Oui il y a de la pression sociale, tu peux pas dire non donc au final tu dis oui et puis tu t'engraines dans un mariage problématique.

Intervenante : C'est ça.

Moi : Oui donc en fait vraiment le contrôle coercitif il va dépendre aussi du milieu dans lequel il est exercé.

Intervenante : Exactement, tout à fait.

Moi : Les religions aussi jouent beaucoup, j'ai entendu ? Parce qu'il y a des religions pour certains c'est normal de traiter sa femme comme ça donc au final il n'y a même pas de remise en question de la femme puisque c'est comme ça c'est normal.

Intervenante : Ça fait partie du système de justification souvent.

Moi : Ben parfait, moi j'ai tout ce qu'il me faut. Merci beaucoup pour votre temps pour votre aide. Merci